



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 56712

Texte de la question

Alors que certains de nos voisins étrangers ont procédé à une valorisation de leurs équipements touristiques inutilisés ou sous-exploités hors saison auprès de la clientèle des seniors, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au tourisme quelles actions incitatives il entend mettre en place afin d'encourager les seniors français à voyager dans leur pays et les autres à venir en France, ce qui permettrait d'allonger la saison touristique et de prolonger les emplois saisonniers.

Texte de la réponse

Le comité interministériel du tourisme du 23 juillet 2004 a fait des vacances des seniors l'une de ses priorités. Son volet essentiel consiste en la création d'un dispositif d'aide au départ de nos aînés visant à rompre leur isolement en maintenant un lien social, tout en profitant des infrastructures touristiques sous-utilisées en avant et après-saison. Le principe de base retenu est une aide de 40 % par séjour et par vacancier. L'année 2004 a été consacrée à la recherche de partenaires tant pour la constitution des groupes seniors par les CCAS des collectivités locales, que pour le choix des sites retenus pour leur hébergement. Un partenariat effectif fonctionne depuis un an avec l'UNAT, Renouveau, l'ANCV, la SNCF et les transporteurs routiers (SNET), pour mettre en place dans les meilleures conditions cette opération lourde et complexe. Pour l'année 2005 qui sera l'année 1 de l'opération vacances des seniors, il est prévu dès le mois d'avril de faire partir les premiers groupes. La première année doit concerner entre 2 000 et 5 000 personnes en Ile-de-France, région où les collectivités locales ont marqué spontanément de l'intérêt. Les séjours concernent onze destinations, mer et montagne. L'année 2 devrait voir les chiffres augmenter pour atteindre environ 10 000 personnes sur vingt destinations. Une perspective intéressante est venue s'ajouter en janvier 2005 par la proposition d'un partenariat avec l'Espagne, actuellement à l'étude, et qui se traduirait par un échange de séjours entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56712

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1^{er} février 2005, page 960

Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3922